



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

MODIFICATION DE L'HEURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE FÉVRIER 2022

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que la séance ordinaire du conseil municipal du mois de FÉVRIER 2021 aura lieu le LUNDI, 7 FÉVRIER 2022 à 20 h 30 au lieu de 19 h 30.

DONNÉ À BEAULAC-GARTHBY, CE 23 JANVIER 2022.

Me Katherine Beaudoin
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Val-des-Sources, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, le 23 janvier 2022, sur le site Internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 23 janvier 2022.

Me Katherine Beaudoin
Directrice générale et greffière-trésorière